Le 7 janvier prochain, un commerce local, « Les Arts Enracinés » organise une journée de « rencontre nationaliste au Puy-en-Velay ». La publicité autour de cet évènement circulant sur les réseaux sociaux, notre bureau en a été saisi par un certain nombre de citoyens.

Deux représentants de la mouvance nationaliste française la plus extrémiste seront conviés pour l’occasion : l’avocat Pierre-Marie Bonneau ainsi que le militant Yvan Benedetti. Le premier, est connu pour être le défenseur de l’extrême droite la plus radicale, celle qui n’a pas peur d’assumer ouvertement ses obsessions néo-nazies ou antisémites ainsi que ses nostalgies pétainistes. Le second, est connu pour être le porte-parole du groupe « Jeune Nation » et du parti Nationaliste français. Il vient d’ailleurs à nouveau d’être condamné pour contestation de crimes contre l’humanité mais également pour avoir agressé des journalistes lors d’une manifestation.

La section départementale de la Licra entend dénoncer le plus fermement possible les positions extrémistes défendues par ces deux individus. L’antisémitisme et le négationnisme constituent des infractions punies par le Code pénal.

D’autre part, notre section s’inquiète de la possibilité réelle de troubles à l’ordre public que pourrait occasionner la présence, ce jour-là, de plusieurs militants violents proches de la mouvance nationaliste. Elle tient à rappeler que lors d’un précédent évènement organisé par ce commerce, un couple de ponots avait été violemment pris à parti par des individus plus ou moins lié aux organisateurs de cet évènement. Elle espère que tout sera mis en place pour éviter ce genre de débordements et assurer la sécurité d’éventuels manifestants hostiles à la tenue d’un tel rassemblement dans une ville, Le-Puy-en-Velay, qui vient seulement d’honorer la mémoire de certains de ses citoyens ayant pris la décision de protéger des réfugiés juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

Notre section entend également condamner fermement la campagne d’affichage menée par le même groupuscule dans différentes communes de Haute-Loire, visant à glorifier le Maréchal Pétain et le régime de Vichy, ainsi que la mise en vente par le commerce nommé ci-dessus d’un ouvrage se livrant à l’apologie du nazisme, du racisme et de l’antisémitisme et interdit de fait à la vente sur l’ensemble du territoire.

En vertu de tout cela, nous appelons l’ensemble des autorités de l’État et de la ville à faire preuve de la plus grande fermeté possible à l’égard des agissements de ce groupe afin de préserver la qualité de vie qui est la nôtre dans notre département rural et lui permettre de se montrer digne de l’héritage de ses aïeux. L’antisémitisme et la haine de l’autre ne doivent pas avoir pignon sur rue dans notre ville. Nous nous associerons à toutes les initiatives citoyennes locales visant à dénoncer cette situation et invitons nos concitoyens à se mobiliser dans ce sens.

Les membres du bureau de la Licra 43